



Fiche Bilan

PROJET DE TERRI - TOIRE

2020
2025

ORIENTATION 3
VIE QUOTIDIENNE

Pour proposer des services
de proximité
accessible à tous



PETITE ENFANCE

⑧ Renforcer l'accueil du jeune enfant



Objectif stratégique

Renforcer l'accueil du jeune enfant

8

ENJEUX 2021-2027

- Amélioration de la transmission de l'information aux parents et l'accompagnement dans la recherche de solutions de garde
- Renforcement des capacités d'accueil dans les structures de la petite enfance

ACTIONS PHARES

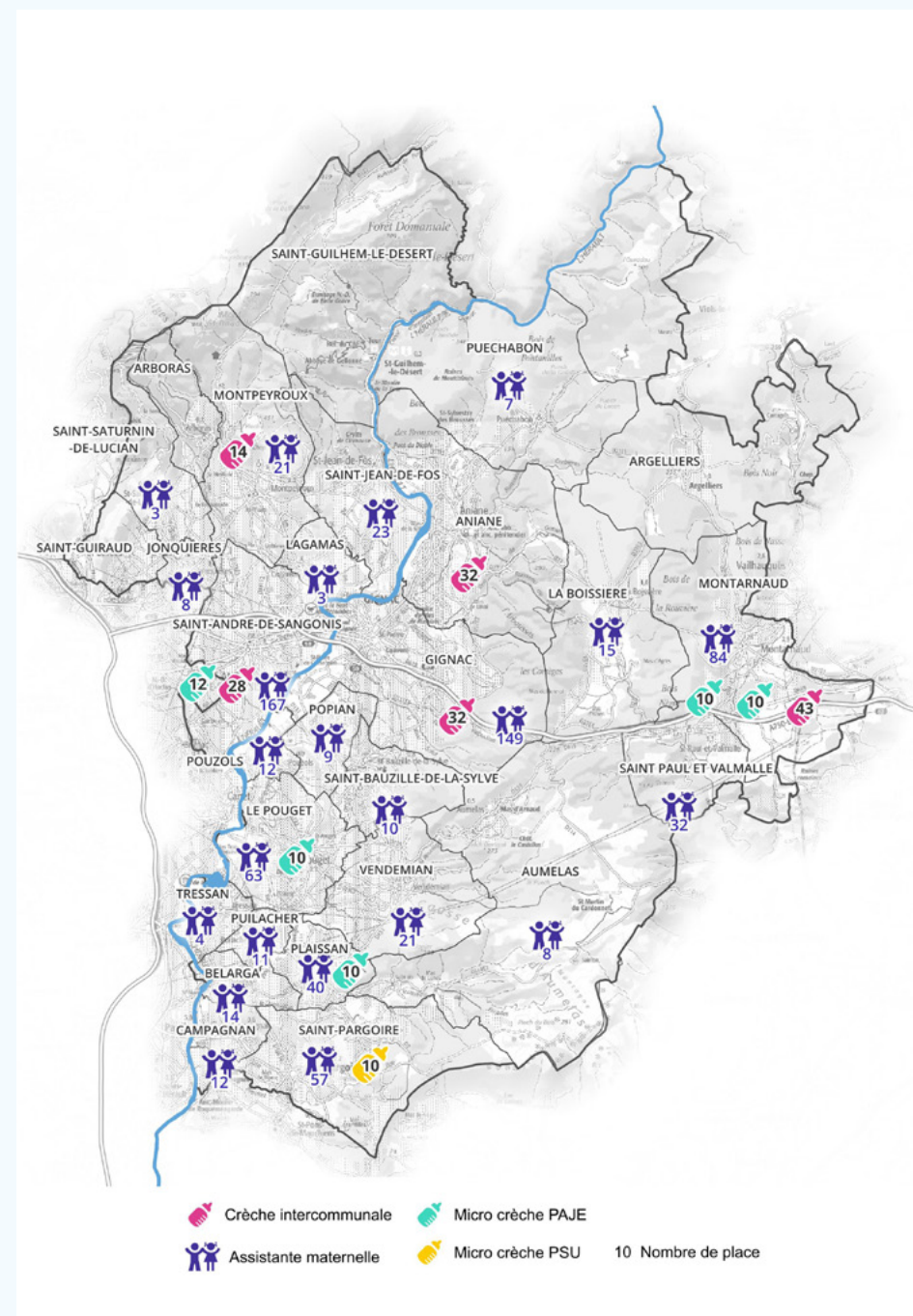
- Création d'un guichet unique d'informations sur les structures et de centralisation des demandes d'inscriptions
- Création de nouvelles crèches et extension des crèches existantes
- Amélioration du fonctionnement des crèches : développement de modes d'accueil occasionnels et évolution des horaires d'ouverture

Situation du territoire

Un territoire familial

31% de couples avec enfants (Hérault 21% France 24%)

7 775 foyers allocataires CAF en 2023, contre 6 954 en 2017 (+ 12%)



Une part de la petite enfance importante mais stable

- 1429 enfants de moins de 3 ans 3,5% de la population (France 3,1%)
- 450 à 480 naissances par an entre 2018 et 2022
- 396 naissances en 2023 (-15%)

Cette répartition n'est cependant pas équilibrée sur le territoire.

Des besoins importants en accueil des jeunes enfants

66 % des parents d'enfants de moins de 3 ans travaillent (Hérault 54%)

Le nombre de foyers allocataires de la PreParE (parents ayant réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leurs enfants) a baissé de 41% entre 2017 et 2022.

Une offre d'accueil individuel prédominante

- 1028 places d'accueil tous modes confondus en 2024 (+17% depuis 2016).
- 816 (80%) en accueil individuel chez une assistante maternelle
- 212 places (20%) entre les 5 crèches intercommunales (152 places), les 5 micro crèches privées et la micro crèche associative

Taux de couverture 45 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2021 (53/100 Hérault, 52/100 France)

Bilan des opérations 2020-2025

La politique publique de la petite enfance de la CCVH s'est construite depuis la prise de compétence en 2011 par la gestion de 5 crèches intercommunales et d'un Relais assistantes maternelles, devenu Relais petite enfance en 2022. Cette politique a connu entre 2020 et 2024 d'importants évolutions : augmentation des places en accueil collectif, amélioration du fonctionnement des crèches, développement de l'offre culturelle pour les jeunes enfants.

OPÉRATIONS FINALISÉES

- Augmentation du nombre de places en crèche : + 4 à Aniane, +2 à St André et +3 à Montarnaud
- Mise en œuvre du projet de la CNRACL sur l'usage professionnelles des auxiliaires de puériculture
- Harmonisation du service de restauration : renouvellement du marché avec le traiteur
- Modernisation des équipements des crèches
- Harmonisation des plannings des agents des crèches
- Mise en œuvre de contrats d'accueil occasionnels
- Transformation du Relais des assistantes maternelles en Relais petite enfance (RPE): évaluation, nouvelles missions, sectorisation, évolution des animations
- Expérimentation de l'ouverture estivale de crèche en août
- Mise en place d'un guichet unique pour l'accès aux ressources petite enfance du territoire

OPÉRATIONS RÉCURRENTES

- Co-organisation en 2021 et 2023 avec le Baril du festival Clapotis pour les 0-6 ans
- Séminaire annuel thématique petite enfance pour les agents et journées pédagogiques avec les équipes
- Analyses de pratiques pour les professionnelles de la petite enfance
- Organisation du printemps des crèches : portes-ouvertes des crèches
- Ateliers Grandir en musique avec l'Ecole de Musique

OPÉRATIONS EN COURS OU À L'ÉTUDE

- Création et aménagement de la nouvelle crèche de Gignac dans l'écoquartier

Moyens mobilisés

- Projets pilotés au sein de la direction de la petite enfance, composée de 76 agents :
- Équipe de direction/coordination : 3 agents
- 5 multi accueils intercommunaux : 70 agents
- Relais Petite Enfance : 3 agents
- Budget d'investissement (PPI -2022-2027) de 3,7 M € concernant principalement l'extension/la création de crèches et les travaux d'entretien/modernisation des équipements
- Budget de fonctionnement :

Co-financeurs : la CAF pour le financement du fonctionnement des crèches (1 070 400€), du RPE (91 700€) ; le Département pour le financement des ETP du RPE (30 000€)

Bilan 3D



Durable

- Nouveau marché de restauration : alimentation bio et local pour les goûters
- Prise en compte du développement durable pour l'organisation du Festival Clapotis

Digital

- Mise en place d'un outil informatisé pour la gestion des horaires dans les crèches

Démocratique

- Concertation des professionnelles de la crèche de Gignac dans le cadre de la définition de la future crèche
- Commissions menus des crèches
- Groupes de travail avec les professionnelles des crèches dans le cadre du projet de la CNRACL sur l'usure professionnelle

Défis 2027-2034

ANIMER

le guichet unique d'informations sur l'offre petite enfance

DÉVELOPPER

le lien entre petite enfance et culture grâce à des projets d'éveil culturel et artistiques

ENGAGER

les services de la petite enfance dans la transition écologique : travail sur le gaspillage alimentaire, le matériel pédagogique ou de restauration utilisé, de nouvelles solutions de mobilité

TRAVAILLER

autour de la qualité de l'alimentation dans les crèches

DOTER

le territoire d'une nouvelle crèche à Gignac
Développer l'offre d'accueil dans le sud du territoire

Chiffres clefs

975

enfants accueillis au RPE

339

enfants accueillis
dans les crèches
intercommunales

7 500

visiteurs
au festival Clapotis
en 2023



2 parc d'activités de Camalcé BP15 – 34150 GIGNAC

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr